YERRES

*Secrétariat Général*
*N° tél. : 01.69.49.76.74*
*N/Réf. : NDA/MR/LH*

**Arrêté n° 2001/95**
**(série A)**

OBJET : Délégation de fonctions et de signature durant l'absence du Maire à Madame Nicole LAMOTH

Le Député-Maire de la commune d'Yerres,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-17,

VU l'ordre du tableau du Conseil Municipal,

CONSIDERANT que le Maire et le Premier Adjoint sont empêchés durant la période du 29 au 30 mars 2001 inclus,

**ARRETE**

**Article 1er** : Madame Nicole LAMOTH, Deuxième Adjoint au Maire, remplace durant la période du 29 au 30 mars 2001 inclus, provisoirement le Maire dans la plénitude de ses fonctions. Elle reçoit donc délégation de fonctions et de signature pour traiter les affaires correspondantes.

**Article 2** : Le présent arrêté sera transmis à :
- Monsieur le Sous-Préfet chargé de l'Arrondissement d'Evry,
- Monsieur le Trésorier Principal de Brunoy, Receveur Municipal,
- l'intéressée.

Fait à Yerres, le 27 mars 2001

REÇU LE
29 MARS 2001

MAIRIE D'YERRES

Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN